

C'est vers ce but que doivent être dirigés les travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité : ils peuvent se résumer en deux points : procurer, conserver la santé, en rendant l'homme susceptible de réagir contre tous les principes morbides ; prévenir, faire disparaître toutes les causes de maladie.

On l'a écrit depuis longtemps : la vie est une lutte ; la santé, comme la durée de l'existence, est ordinairement proportionnée à la perfection organique, à la force de résistance. Nous ne pouvons pas changer l'ordre de la nature, ni nous soustraire entièrement aux agents nuisibles ; il importe donc de rendre nos corps capables de les supporter avec plus d'avantage, en nous plaçant dans les circonstances les plus favorables : c'est en l'état, et ce sera longtemps la plus grande difficulté du problème qui nous préoccupe. Pour hâter sa solution, le dévouement, le concours des citoyens instruits que l'autorité appelle à son aide, seront d'une grande utilité. La réalisation du progrès ne pourra être que lente et graduelle ; c'est un motif de plus pour introduire au plus tôt, dans nos institutions, les éléments qui doivent y conduire.

La tâche imposée aux Conseils de salubrité est modeste et peu propre à faire briller aux yeux du monde les facultés ou le génie ; mais elle est honorable, elle fournit l'occasion de faire le bien, sans prétention comme sans éclat : elle n'exige pas des vues neuves et originales, mais elle demande l'étude des vérités fondamentales de l'hygiène, et des développements immédiats de ces mêmes vérités ; elle réclame des connaissances d'histoire naturelle, d'économie politique, de physiologie et de médecine qui trouvent, à chaque instant, leur application dans la première des sciences, celle de conserver le premier des biens, *la santé*.